

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 7 (1904)
Heft: 12

Artikel: La première pipe
Autor: Petit, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253774>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de carotte, etc., avant de le balayer avec un balai de cheveux. On obtient ainsi un bon nettoyage qui ne modifie pas les couleurs et qui ne soulève pas de poussières.

Certaines personnes se servent avec avantages de balais spéciaux, composé de roues actionnant une autre roue garnie de crins et de caisses où s'accumulent les poussières et que l'on vide dans la boîte aux ordures.

Bien entendu, les secouer ou les battre à une fenêtre ou dans une cour, c'est offenser grossièrement les règles de l'hygiène.

Quand un battage est nécessaire, il faut recourir à un entrepreneur outillé pour ce travail, qui les passe à l'étuve et qui les fait battre en espaces clos au moyen d'appareils mécaniques *ad hoc*.

Les rideaux, couvertures, tentures, matelas, etc., réclament les mêmes soins que les linge et tapis.

Voilà, mes chères lectrices, quelques avis pratiques.

Et vous, cher lecteur, êtes-vous amateur de bière ?

Faites attention : on peut s'empoisonner avec la bière. Les *Feuilles d'hygiène* rapportent qu'il y a deux ans, on observa dans plusieurs villes anglaises de nombreux cas d'une maladie étrange se manifestant par des douleurs le long des troncs nerveux, de la pigmentation de la peau, des paralysies, une démarche chancelante et se terminant souvent par la mort. La maladie frappait surtout les grands buveurs de bière et on l'attribua à l'alcool, la désignant sous le nom de « alcoholic neuritis ». Le Dr Reynolds, de Manchester, constata dans la bière de la ville une grande quantité d'arsenic et pensa que la maladie observée était due à l'action de ce poison. De nombreuses analyses furent alors entreprises et l'on constata que l'arsenic dont la présence avait été signalée dans la bière provenait du sucre interverti où glycosé remplaçant le malt dans la bière commune. Cela n'a rien de surprenant puisque la glycosé se prépare par ébullition d'amidon dans une solution d'acide sulfurique, obtenu souvent de pyrites très riches en sels arsenicaux. Le sucre interverti, préparé de cette manière, peut être dangereux, non seulement dans la fabrication de la bière, mais aussi lorsqu'on l'emploie dans la confection des sirops, des confitures, des miels artificiels.

La commission royale nommée en Angleterre pour examiner la question de l'empoisonnement par la bière a constaté la présence d'arsenic dans 26 cas sur 40 analyses et elle a compté 120 décès sur 1000 cas d'empoisonnement.

Et puisque j'en suis aux maladies — l'hiver se prête à une causerie de ce genre — je vous apprendrai également qu'on a vu déjà la scarlatine propagée par le lait.

Egalement en Angleterre, dans le district de Firnsburg, le Dr Georges Neumann constata que dans cinq familles où la maladie se déclara, le lait était fourni par une même petite laiterie du district. Une enquête fut faite. Dans la laiterie en question, on ne trouva rien de suspect pouvant expliquer l'origine de l'épidémie. Toutefois, comme le lait était fourni à cette laiterie par un adjudicataire en gros, on poursuivit l'enquête plus loin. On put alors constater que dans une des fermes qui livraient leur produit à ce vendeur en gros, quatre personnes étaient en convalescence de scarlatine.

C'est là un nouveau fait qui prouve à l'évidence que le lait peut servir de véhicule aux germes de la fièvre scarlatine et qu'il est toujours imprudent de le consommer sans qu'il ait été préalablement purifié par la pasteurisation ou rendu stérile par la cuisson suffisamment prolongée.

La première pipe

La question de savoir l'époque exacte de l'apparition de la première pipe échappera, je le crains, longtemps encore aux chercheurs ; les documents historiques manquent à cet égard, car le tabac est originaire des régions où les peuples n'ont pas d'histoire, je ne veux pas dire qu'ils en sont plus heureux.

L'acte de fumer est loin d'être en rapport direct avec l'usage du tabac et on peut sans crainte affirmer que l'on fumait longtemps avant la découverte de cette plante, qui ne fut d'ailleurs employée de cette façon qu'en vertu d'une habitude existant, de même que l'usage de boire était antérieur à l'usage de l'alcool ; qui cependant l'ivrognerie et l'alcoolisme, se confondent aujourd'hui ne furent nullement contemporains au début.

Le tabac, découvert dans le sud de l'île de Cuba en 1492, fut cultivé en France, à Angoulême par André Théret en 1556 et fit son apparition officielle sous le patronage de Jean Nicot en 1559. Avant la diffusion du tabac on fumait, c'est évident, et l'herbe à la Reine, le tabac, ne fut qu'adapté à cet usage ; les fumeurs modifièrent la nature du produit employé, mais ne changèrent rien à l'acte de fumer.

Ainsi donc, la pipe était très anciennement connue et les archéologues ont trouvé d'anciens monuments sur lesquels on voit des images d'hommes ayant une sorte de pipe à la bouche. Cela ne vaut pas dire que l'objet en question servait à fumer du tabac, mais bien plutôt une plante aromatique ou un parfum quelconque.

A Bruxelles, j'ai vu dans un musée une pipe faisant partie de bibelots étrusques trouvés, dit-on, dans les fouilles d'un ancien tombeau de l'époque de Rhamsès. Le musée du Louvre, à Paris, possède une pipe romaine qui remonterait au temps de Pline (probablement) ; néanmoins cet auteur, dans ses écrits, ne fait nullement mention de cet objet et de son usage ; de même, on ne trouve rien dans les écrits d'Horace ou d'Epicure, qui décrivirent cependant toutes les jouissances et tous les plaisirs de leur époque.

Aussi je me méfie beaucoup de ces reconstitutions antiques ; hélas, la tiare de Saïtapharnès me revient à la mémoire. Certes, des auteurs aussi érudits que de bonne foi ont écrit des choses extraordinaires sur ce sujet, et, sans vouloir contrarier ou même contredire MM. de Watteville, Quinqueré, Lejal ou l'abbé Cochet, je fais de grandes réserves sur l'authenticité de bien des découvertes qui me semble loin d'être démontrée.

J'ai lu quelque part l'histoire de M. Vincent, qu'un travail historique amena à excursionner dans les fouilles de la Thèbes grecque. Un savant bibliothécaire lui dit d'un air un peu sceptique : « Mon cher ami, vous ne trouverez guère dans ces décombres que des pipes ! — Des pipes ?... lui fut-il répliqué. — Oui, des pipes, mais ajouta-t-il, ces semaines plutôt, sont le fait d'un savant français, très facétieux, qui voulut jouer un vilain tour à un archéologue italien. Celui-ci, en effet, ne manqua pas d'établir un rapport très détaillé et documenté, sur les pipes historiques, autant qu'authentiques, qu'il avait découvertes dans les ruines de Thèbes.

Mais heureusement ce vilain tour n'est qu'un fait isolé et l'on a trouvé dans des tombeaux égyptiens remontant à la plus grande antiquité des pipes dont l'origine était incontestable. Peut-être ne servaient-elles que pour brûler les parfums dont les Egyptiens étaient grands amateurs.

En Angleterre, en Ecosse, en Irlande, en Hollande, en Allemagne, on peut voir de nombreux spécimens de pipes de terre et de fer remontant aux époques préhistoriques et trouvées dans les tumuli.

En Irlande, on montre le tombeau du roi Thomond inhumé en 1267, dans une abbaye ; le roi irlandais est représenté en pierre, sur son tombeau, couché, les mains jointes, la couronne sur la tête et la pipe à la bouche... Le protocole alors était bon enfant.

Dans la Manche, il existe, à l'Eglise de Huberville, datant du XI^e siècle, un mascaron sculpté représentant un bonhomme fumant sa pipe.

L'homme de l'âge de la pierre, lui-même, avait dans ses attributs, tels qu'on nous les représente, une sorte de pipe dans laquelle il fumait vraisemblablement, dit-on, du chanvre?... J'ai entendu un ethnographe distingué affirmer que cette prétendue pipe était une lampe.

Pour ce qui est de la pipe à tabac, elle fit son apparition en France au XV^e siècle, sous Louis XIII, comme en témoignent les peintures et les tapisseries de l'époque. Jusque-là on avait usé du tabac en poudre, depuis Catherine de Médicis, qui, régente de Charles IX son second fils, (1560), fit prendre au roi, atteint d'un catarrhe des fosses nasales, sa panacée en poudre par le nez... C'est ce que nous apprennent les historiens de l'époque, Albéri et Destigny.

Depuis ce temps, on se mit à priser pour se préserver des maladies qui, croyait-on, tiraient leur point de départ du cerveau. Mais les alchimistes et les charlatans ayant affirmé que les humeurs peccantes avaient leur siège dans l'estomac, on adopta la mode du tabac à fumer.

Il faut chercher, là, le véritable point de départ de l'usage de la pipe à tabac, dont le grand promoteur fut, sous Louis XIV, le marin Jean-Bart, le héros à la mode.

Original dans ses manières, il portait toujours, comme complément de sa tenue, la pipe devenue légendaire, depuis qu'elle avait joué un beau rôle sur les barriques de poudre du pont des Anglais (1682). Il la fumait crânement, partout, où il paraissait en public.

Ce fut alors une fantaisie d'imitation, tout le monde se prit à fumer et chacun porta sa pipe à la Jean-Bart, ce héros populaire, mort tuberculeux à cinquante-deux ans.

Dr GEORGES PETIT.

(*Du journal de la Société contre l'abus du tabac*).

La guerre Russo-Japonaise

Ce que coûte une bataille navale

Voici quelques calculs auxquels s'est livrée à ce sujet une revue anglaise.

Au cours de la dernière guerre hispano-américaine, le *Brooklyn* lança sur le vaisseau de guerre espagnol *Biscaya* une telle pluie de projectiles, qu'au bout de quelques minutes la *Biscaya* gisait au fond de la mer, où elle ne formait qu'un amas informe et inextricable de morceaux de fer.

Le *Brooklyn* avait, en tout, lancé 618 grenades sur la *Biscaya*. Le compte de cette destruction s'établit comme suit : 141 grenades de 8 pouces à 1,250 fr. l'une, 176,000 fr. ; 55 grenades de six pouces à 525 fr. l'une, 34,125 fr. 12 grenades de six livres à 25 fr. l'une, 300 fr. ; 400 grenades d'une livre à 1 fr. 15.65 l'une, 6,250 fr. Ce tir de 5 minutes coûta donc aux Etats-Unis 215,925 fr. ; pen-

dant chaque minutes le *Brooklyn* lança 428 projectiles, dont coût 43,375 fr. par minute.

Si on ajoute à cette somme le coût du tir par lequel ripostait la *Biscaya*, on arrive au chiffre de 75,000 fr. environ par minute. Qu'on se rappelle, en outre, que sur aucun vaisseau il n'est possible d'utiliser à la fois tous les canons présents, de sorte qu'il y aurait encore de la marge pour de bien plus grandes dépenses si un génie militaire réussissait à utiliser la force du vaisseau à son maximum.

Qu'on prenne des navires de première classe de la marine de guerre anglaise, par exemple le *London*, et qu'on estime le coût d'un combat de cinq minutes en supposant que les 46 canons aient pu donner tout le temps.

Les quatres canons de douze pouces du *London* lancent par minute deux grenades dont chacune pèse 385 kg. ; chaque coup, avec sa charge de poudre de près de 76 kg., coûte 2000 fr. Soit, pour les 40 coups réunis, un poids de 18 tonnes, et une dépense de 80,000 fr. en cinq minutes. Chacun des douze canons de six pouces tire des grenades de 453 kg. et demi, qui coûtent 350 fr. la pièce ; en cinq minutes d'un tir ininterrompu ces canons couvriraient les navires ennemis d'une masse totale de projectiles d'environ 22 tonnes et du prix de 172,200 fr. Voilà pour 16 canons sur 46.

Mais le *London* a 16 canons de 12 livres, à même de lancer en cinq minutes 960 grenades représentant 9 $\frac{1}{2}$ tonnes de métal et coûtant 72,000 fr.

Chacun des six canons de trois livres peut envoyer 30 grenades à la minute, de sorte qu'eux seuls, en cinq minutes, lanceraient à l'ennemi pour 22,500 fr. de métal. Les huit canons Maxim cracheraient un torrent de projectiles formant un poids de 304 kilos et coûtant 3500 fr.

Donc, pendant un combat de cinq minutes, le *London*, s'il employait ses 46 canons, lancerait plus de 50 tonnes de projectiles, moyennant une dépense de 350,000 fr.

Encore une fois, la chose n'est pas possible en réalité, mais les calculs qui précédent n'en montrent pas moins quelles sommes énormes peut coûter un combat naval, même quand il n'entraîne pas de perte en matériel.

MENUS PROPOS

Lycées et collèges.

Sait-on quel est — d'après une statistique toute récente — le collège le plus peuplé de France? Nous laissons de côté, bien entendu, les établissements parisiens. C'est celui d'Ajaccio, qui ne compte pas moins de 656 élèves. La plupart des lycées s'enorgueilliraient d'un tel chiffre d'internes et d'externes.

Viennent ensuite les collèges de Perpignan (538 unités) ; Epinal (506) ; Béziers (428) ; Dunkerque (420) ; Châlons-sur-Marne (417) ; Compiègne (335) ; Cambrai (333) ; Castres (327) et Morlaix (325).

Les deux plus menus collèges sont ceux de Beaufort, en Maine-et-Loire, et Calvi, qui arrivent en « ex-æquo » avec tout juste 38 élèves. Celui de Treignac (Corrèze) compte 39 unités ; celui de Lectoure (Gers) 41 ; Saint Marcellin (Isère) 42 ; Sillé-le-Guillaume (Sarthe) 43 ; Sées (Orne) 43 ; Verneuil (Eure), Pont-de-Vaux (Ain) et Melle (Deux-Sèvres), chacun 46.

La Corse présente cette particularité qu'elle possède le plus grand et le plus petit collège de France. Son troisième collège, celui de Corte, n'a pas l'ombre d'un pensionnaire ou d'un demi-pensionnaire. De même, les collèges de Tarascon (Bouches-du-Rhône) et de Pertuis (Vaucluse) sont sans internes.